

Corse

Les attentats et la délinquance en baisse

AJACCIO (CORSE-DU-SUD)  
DE NOTRE CORRESPONDANT

**B**AISSE DU NOMBRE d'attentats (110 en 2000 contre 210 en 1999) et de la délinquance générale de 4,5 %... Chiffres de l'année 2000 à l'appui, le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, et le préfet adjoint pour la sécurité, Ange Mancini, ont assuré hier que les services de l'Etat poursuivent en Corse leur action de façon imperturbable. Selon eux, cette politique de rigoureuse application de la loi s'est aussi traduite dans l'île, par un contrôle plus soutenu de la légalité, des dépôts d'explosifs — la moitié ont fermé — et du recouvrement de l'impôt sur le revenu qui est passé de 86 % à 92 % depuis trois ans. Autant d'éléments positifs qui permettent à Jean-Pierre Lacroix de conclure « qu'en Corse, l'Etat de droit est respecté ».

L.M.

EN BREF

Meurtre

**Soupçonnés d'être impliqués** dans l'assassinat d'un détenu de 36 ans en semi-liberté, abattu d'un coup de fusil dimanche dernier à La Réole (Gironde), le tireur présumé et ses deux complices ont été mis en examen et écroués avant-hier.

Exécution

**Les avocats de Timothy Mc Veigh**, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en 1995 aux Etats-Unis, ont annoncé leur intention de demander un report de l'exécution de leur client. Ils mettent en avant le fait que le FBI aurait omis de leur remettre plusieurs milliers de pages de documents avant le procès de Mc Veigh en 1997.

Disparition

Denis a erré dix jours dans les carrières de Bougival

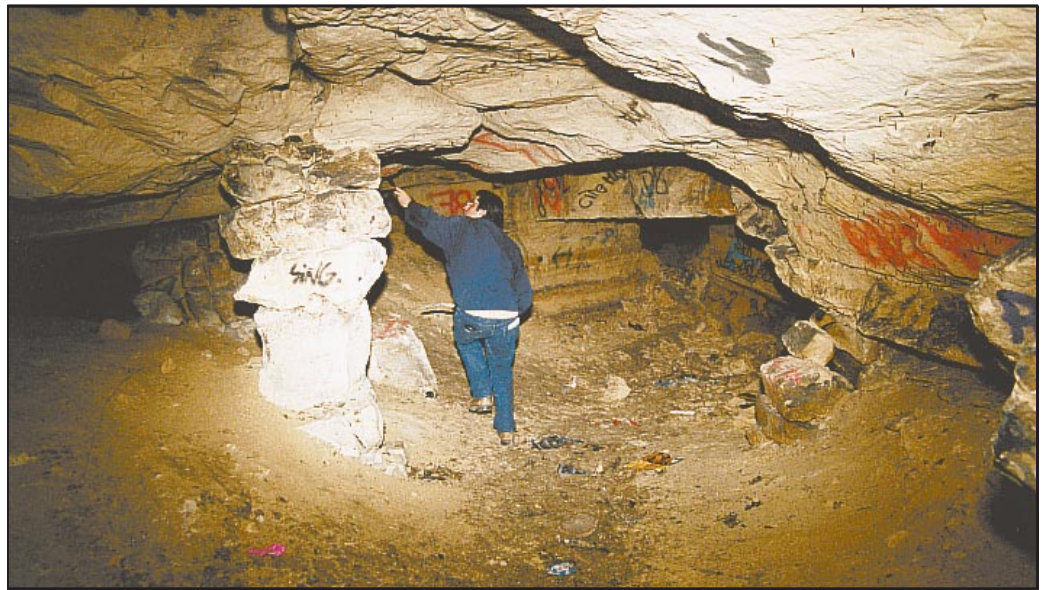
BOUGIVAL (YVELINES)

«**M**AMAN, j'ai faim. J'ai cru mourir », ce sont les premiers mots qu'a balbutiés Denis à sa mère avant de s'évanouir. Pour échapper à ses agresseurs, ce jeune homme âgé de 22 ans, originaire du Pecq-sur-Seine (Yvelines), s'est perdu le 15 mai dernier dans le dédale des galeries des carrières désaffectées de Bougival, creusées sous la colline rendue célèbre par les peintres impressionnistes. Pendant dix jours, il a cherché la sortie... sans jamais la trouver. Plongé dans l'obscurité la plus totale, seulement vêtu d'un jeans et d'une chemisette, sans rien à manger ni à boire, Denis a « cru devenir fou, raconte sa mère, il m'a dit j'avais peur, à un moment j'ai senti que c'était fini ».

Vendredi dernier, des jeunes qui s'étaient réunis dans une des galeries de cette carrière du côté de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), l'ont aidé à sortir avant de l'abandonner sur la RN 13 à proximité du chantier de la A 86. Denis a été récupéré par un chauffeur de taxi qui l'a ramené chez ses parents. « Un jeune ébouriffé et pieds nus s'est approché de ma voiture et m'a demandé mon téléphone. Il parlait lentement et semblait très fatigué. J'ai cru qu'il sortait d'une cave », témoigne le taxi. Placé en soins intensifs à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, Denis, traumatisé, a rejoint le service psychiatrique de l'hôpital.

Frappé avant d'être déshabillé

A l'origine des faits, une soirée qui a tourné au cauchemar. Le 15 mai dernier, Denis avait rendez-vous dans la soirée avec des copains devant l'entrée de la carrière, un des rares accès aux galeries qui ne soit pas bouché. Arrivés devant la grotte, les copains n'étaient pas là. Il s'est alors engouffré dans les couloirs. « Il y avait quatre jeunes, m'a-t-il dit, poursuit sa mère, ce n'étaient pas les copains que je devais voir... Ils ont commencé à me dire que c'était leur territoire et m'ont bousculé... J'allais partir quand ils m'ont empêché de sortir. » Les



BOUGIVAL (YVELINES), HIER. C'est dans les boyaux de cette carrière, où l'on accède en se faufilant par une entrée minuscule cachée à flanc de colline, que Denis, 22 ans, prétend avoir erré dix jours après avoir été agressé. (LP/ANDY LECOQ.)

quatre jeunes l'auraient alors frappé avant de lui demander de se déshabiller. Il a réussi à s'enfuir en arrachant son pantalon et sa chemisette. Denis, qui dans l'échauffourée a perdu sa lampe, s'est retrouvé au milieu de nulle part, cherchant désespérément une issue. Couvert d'hématomes, de blessures suite aux chocs contre les parois, Denis a continué à avancer. Sa survie, il la doit à l'eau qui suintait des parois et aux petites flaques d'eau qu'il rencontrait au milieu des boyaux. « De l'eau coule dans certaines salles, il y a même une fontaine, témoigne Bruno, 17 ans, qui s'est récemment aventuré dans ces galeries. C'est immense, il paraît que ça va jusqu'à Paris. Si on est mal équipé, on tourne vite en rond puis on se perd. » Cet adolescent n'a jamais fait de mauvaises rencontres, mais ne des-

ce n'aurait jamais sous terre seul la nuit. « Cela faisait dix jours que j'avais lancé un avis de recherche au commissariat dit Dominique, la mère. Quand le taxi nous l'a ramené, il était couvert de boue. Il tenait à peine debout. Après le bain, il s'est évanoui ». Depuis le retour de son fils, Dominique a entrepris un combat pour la fermeture définitive des accès aux galeries. « En janvier déjà, dit-elle, un jeune s'est retrouvé dans le coma à la suite d'un éboulement, faut-il attendre qu'il y ait un mort ? » Une enquête sera ouverte par le commissariat du Vésinet dès que Denis sortira de l'hôpital, afin de déterminer les circonstances de cette mystérieuse agression et disparition.

ISABELLE MASONI ET  
GEOFFROY TOMASOVITCH

Loi

Renforcement de la lutte contre les sectes

NICE (ALPES-MARITIMES)  
DE NOTRE CORRESPONDANT

«**C**'EST UN GRAND PAS qui vient d'être franchi après six années de lutte des parlementaires français... » Ce commentaire du député UDF niçois Rudy Salles a suivi hier soir l'adoption, sans surprise, à l'unanimité des groupes de l'Assemblée, des dispositions de la nouvelle loi antisecte qui avait déjà été approuvée en première lecture.

Le délit de « manipulation mentale »

« Pour la première fois, soulignait le député niçois, le mot secte apparaît clairement dans le titre de cette loi. Et il ne s'agit pas là d'un simple symbole. Sur un plan très concret, les nouvelles dispositions légales vont permettre la dissolution par la voie judiciaire des sectes qui auront été condamnées ». Autre disposition destinée à accroître considérablement l'efficacité de la lutte contre les sectes : la notion d'abus de faiblesse, déjà présente mais difficile à évaluer sur le plan juridique, est renforcée par le délit de « manipulation mentale » qui sera pris en compte pour l'évaluation de la notion de suggestion psychologique et physique.

Une troisième disposition résulte d'un amendement déposé par le par-

lementaire niçois, membre de la commission parlementaire d'enquête sur les sectes. Cet amendement prévoit que les familles des victimes et les associations de lutte antisecte reconnues d'utilité publique (telles que l'UNADFI et le CCMM) pourront déposer des plaintes et se constituer partie civile. Jusque-là, ce droit était seulement reconnu aux victimes majeures. Le plus souvent, il s'agissait de personnes qui n'osaient pas le faire après avoir été très déstabilisées par leurs expériences sous influence. « En France, où deux cents sectes comptent plus de trois cent mille adeptes », précise Rudy Salles, cette loi inquiète les groupes sectaires qui tentent un prosélytisme encore plus intensif sur la voie publique. Y compris devant l'Assemblée où, à quelques heures du vote, des adeptes de l'Eglise de scientologie ont distribué des tracts et des opuscules.

« Désormais, conclut-il, avec cette nouvelle loi, nous sommes sur le plan européen, avec l'Allemagne, un fer de lance de la lutte contre les sectes. » On comprend qu'elles se sentent très menacées par l'arsenal juridique et la volonté politique exprimée par l'Assemblée. En parfait accord du reste avec le Sénat.

FRANÇOIS CORBARA

C'est le Parisien...

- L'actualité et les grands dossiers
- Les sports du week-end
- Les courses hippiques ● Les jeux



...avec le dimanche en plus

- Des idées et conseils pour les vacances
- Des activités à faire avec ses enfants
- La découverte d'un site remarquable à Paris
- Des bons plans de sorties ● Des idées de loisirs

...et une invitation gratuite pour une activité culturelle ou sportive